



Conseil économique et social

Distr. générale
27 octobre 2014
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Groupe spécial intergouvernemental d'experts
à participation non limitée chargé d'examiner
l'arrangement international sur les forêts
Deuxième réunion

New York, 12-16 janvier 2015

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Tâches du groupe d'experts.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa deuxième réunion.

Annotations

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par les coprésidents du groupe d'experts.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le groupe d'experts sera invité à examiner et à adopter son ordre du jour et son programme de travail.

3. Tâches du groupe d'experts

Pour s'acquitter de son mandat, le groupe d'experts suivra les directives figurant dans la résolution 10/2 du Forum, par laquelle il a été créé et a été chargé d'examiner les résultats et l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, eu égard aux résolutions 2000/35 et 2006/49 du Conseil économique et social, et l'exécution du programme de travail du Forum pour la période 2007-2015. À sa deuxième réunion, le groupe d'experts examinera tous les éléments à sa disposition,



y compris les conclusions de sa première réunion, les résultats de l'évaluation indépendante de l'arrangement international sur les forêts, comme le prévoit la résolution 10/2, et les observations et propositions formulées par les parties prenantes sur l'arrangement international dans le cadre du deuxième cycle de consultation. Il tiendra également compte de la corrélation entre l'arrangement international, d'une part, et les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, de l'autre. À la lumière de son examen, il proposera un ensemble de recommandations sur l'orientation stratégique des volets fonctionnels et institutionnels de l'arrangement pour l'après-2015, qui seront présentées au Forum à sa onzième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/CN.18/AEG/2015/1)

Récapitulatif des observations et des propositions formulées par les parties prenantes sur l'arrangement international sur les forêts (E/CN.18/AEG/2015/INF/1)

Évaluation indépendante de l'arrangement international sur les forêts¹

Rapport de la première réunion du groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts (E/CN.18/2015/10)

Références

Résolutions 2000/35 et 2006/49 du Conseil économique et social

Résolutions 7/1 et 10/2 du Forum

4. Questions diverses

Le groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions liées à ses travaux et formuler les recommandations qui s'imposent.

5. Adoption du rapport du groupe d'experts sur les travaux de sa deuxième réunion

Le groupe d'experts sera invité à adopter son rapport, où devra figurer une synthèse, établie par les coprésidents, des principales modalités et activités envisagées pour un arrangement international sur les forêts pour l'après-2015. Le rapport sera présenté à la onzième session du Forum pour examen.

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/esa/forests/iaf-assessment.html.